

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

Jeudi 4 janvier 2018, Murielle Pénicaud, ministre de la casse du droit du travail et de la chasse aux chômeur-euses, s'en prenait à « **ceux qui profitent du système** ».

Mais de qui parlait-elle ? D'elle-même, qui grâce à la réforme de l'Impôt sur la fortune décidée par son gouvernement, va réaliser plus de 62 000 euros d'économies (*soit l'équivalent de 5 années de SMIC*) ? D'elle-même, qui a touché, en tant que DRH de Danone, en salaires et stockoptions, 4,7 millions d'euros entre 2012 et 2014 alors qu'elle organisait un plan de licenciement de 900 salarié-es ? Ou dénonçait-elle plus largement ses nombreux collègues du gouvernement, eux aussi multimillionnaires (*Hulot, Nyssen Parly, Buzyn...*) et qui, mesure après mesure, multiplient les cadeaux aux patrons, aux actionnaires et aux banquiers ? Ou pointait-elle ces « **grandes fortunes** » comme Bernard Arnault qui paient très cher des avocats fiscalistes pour exiler ses revenus et payer moins d'impôt en France ?

Non, Murielle Pénicaud s'attaquait aux chômeur-euses accusé-es de ne pas chercher assez activement du travail, oubliant que le véritable scandale est que la politique de ce gouvernement et des précédents fait que 6,6 millions de personnes pointent à Pôle emploi, que près d'un-e chômeur-euse sur 2 n'est pas indemnisé-e, que le montant moyen de l'Allocation de retour à l'emploi est de 1000 euros par mois !

Alors que le gouvernement avec son projet de réforme de l'assurance chômage prépare de nouvelles attaques contre les droits de ceux et celles qui ont perdu un emploi, qui en cherchent ou qui risquent de se trouver dans cette situation un jour.

l'Union syndicale Solidaires réaffirme :

- **Son refus du contrôle des chômeurs et chômeuses, nous voulons un service public de l'emploi qui soit une aide, pas un flicage.**
- **Pour vaincre le chômage, il faut une réduction massive du temps de travail à 32 heures et avec les embauches correspondantes.**
- **La continuité des droits sociaux et du salaire entre deux emplois, par un statut correspondant.**

grève des femmes

mars

l'égalité tout de suite !

Union
syndicale
Solidaires
T

expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

Pour une année 2018 qui déménage !

Depuis plusieurs semaines, les conflits se multiplient localement : nettoyage, commerce, hôtellerie, restauration rapide, aéroports... cela prouve que la grève reste un outil pertinent entre les mains de celles et ceux qui veulent vraiment changer leurs conditions de travail et de vie. Salaires, droits syndicaux, conditions de travail, ... ce sera le moyen de faire le lien avec ce que nous n'avons eu de cesse de dénoncer dans les mobilisations contre les lois travail.

Certes, nous n'avons pas réussi à construire un mouvement de grève contre la casse du droit du travail, cet automne. Macron a su profiter de la situation issue des élections de 2017 et des difficultés réelles de passer de la colère individuelle à l'action collective. Reste maintenant le combat à mener sur les lieux de travail face aux applications concrètes de ces mesures. Les conflits récents nous montrent qu'il sera possible d'agir avec nos collègues de travail.

Le syndicalisme de lutte et de transformation sociale dérange. Il est clairement dans le viseur. Les cas de répressions en entreprise et administrations se multiplient. C'est pourquoi notre Union syndicale lance une campagne sur ce thème. Pour faire face aux répressions, notre solidarité est notre meilleure arme. Elle permet de retourner des situations : là où le pouvoir cherche à nous affaiblir, la solidarité peut soutenir et aider

concrètement les camarades attaqué-es et nous renforcer en créant des liens de confiance entre individu-es, syndicats ou associations. Pour organiser la solidarité la priorité c'est informer sur les répressions dès qu'elles existent.

Pendant ce temps, le plan présidentiel continue de se dérouler. L'offensive idéologique est importante, au nom d'une supposée universalité des droits, le gouvernement divise et en contrepartie entend taper sur des chômeur-euses fainéant-es, des fonctionnaires retraité-es favorisé-es ou des étudiant-es démotivé-es et mal orienté-es... « Réforme » du chômage avec plus de flicage, « réforme » de l'apprentissage et de la formation professionnelle avec un patronat sur les rangs pour augmenter son influence, « réforme » de l'accès aux études supérieures, puis bientôt du baccalauréat qui vont se construire au détriment des classes populaires, « réforme » des retraites à l'horizon... l'année 2018 est décimement bien chargée !

Nous opposons au gouvernement nos alternatives. Non seulement nous résistons au néo-libéralisme et à la destruction des services publics, mais nous avons aussi un projet pour une autre société : égalitaire et respectueuse des libertés individuelles comme collectives, permettant de protéger notre environnement mais aussi d'en finir avec les oppressions et les discriminations. Un projet joyeux qui porte une autre vision de l'humanité dans son ensemble.

Ainsi Solidaires construit son propre calendrier revendicatif. Elle participe activement à la campagne de grève des femmes du 8 mars et s'engagera dans les actions pour les migrant-es du 17 mars. De même, parce que le travail ne doit pas nous rendre malade, nous menons depuis plusieurs mois une campagne contre les TMS (Trouble musculo-squelettiques) qui va continuer en 2018. Nous continuerons à lutter contre les multiples formes d'exploitation dont sont responsables les multinationales, notamment à travers notre campagne « Stop multiXploitation ! », parce que nous savons qu'il n'y a pas le choix face à des capitalistes qui détruisent les humains, le travail et la planète.

Tout cela s'inscrit dans notre travail quotidien de syndicalistes. Oui nous devons être capable de rebondir collectivement et rapidement pour faire exister un mouvement interprofessionnel.

Cette année sera celle des 50 ans de mai 68. Loin des ambiances mortifères et anecdotiques des plateaux télé, la meilleure commémoration que nous pouvons faire c'est de reprendre la main et la confiance et de lancer un mouvement social offensif capable de renverser la table et d'imposer un autre futur ! On essaye ?

Tout le monde parle du travail !

Loi travail, ordonnances travail, depuis 2016 les gouvernements successifs tentent d'imposer leur manière de voir, de faire et de régir le travail et d'imposer aux travailleuses et travailleurs toujours plus de contraintes et toujours moins de droits individuels et collectifs. La logique qui l'habite et la rhétorique qui l'accompagne sont toujours les mêmes : le travail et avec lui les droits des travailleurs sont vus comme un obstacle, quand ce n'est pas un coût, empêchant de « libérer l'entreprise » ; et au nom d'un hypothétique dialogue social, on multiplie en fait les possibilités de contourner ou d'abandonner les protections ou les acquis sociaux prévus par la loi.

Dans une période où les questions de santé sont les plus prégnantes, où l'actualité nous rappelle sans cesse la « crise du travail » et ses conséquences sur les travailleurs (*accidents du travail, maladies professionnelles, amiante, pesticides, mal-être, burn-out, suicides...*), la question du travail est une question essentielle.

De nombreuses résistances et actions collectives existent, c'est ce que nous cherchons à montrer à travers ce dossier. Il y a eu en janvier deux initiatives auxquelles Solidaires s'est associée, les Assises pour la liberté du travail du 13 janvier et la journée « tout le monde déteste le travail » du 27 janvier qui donnent des perspectives, et des passerelles entre différents mouvements, collectifs, syndicalistes, chercheuses et chercheurs. Il y a le collectif « Pour ne plus perdre sa vie à la gagner » qui prépare de nouveaux États généraux de la santé des travailleuses et travailleurs pour le mois de mai 2018. Dans Solidaires, la commission santé et conditions de travail a lancé depuis l'automne une campagne interprofessionnelle contre les Troubles Musculo Squelettiques.

En 2018, nous devons reprendre la main et le terrain idéologique sur le travail.

Libérer le travail ?



Les Assises pour la liberté du travail se sont déroulées le samedi 13 janvier à la Bourse du Travail à Paris.

Attac et la fondation Copernic à l'initiative de cette journée indiquaient : « **Macron veut libérer le travail? Nous aussi ! Mais nous voulons le libérer de l'emprise des actionnaires et des objectifs chiffrés. Lui redonner du sens.** Conquérir le pouvoir d'agir sur comment et pourquoi nous travaillons. Rendre le travail vivable et soutenable, pour nous et pour la planète. Déjà de multiples initiatives s'y emploient, portées par des organisations syndicales, des collectifs et des coopératives de travail, des chercheurs.e.s et des professionnels.le.s de santé... »

Les Assises pour la liberté du travail visaient donc à confronter ces initiatives et les renforcer, à partir de trois tables-rondes :

- 1) Résistance et pouvoir d'agir au cœur du travail réel
- 2) Qualité du travail, santé et écologie
- 3) Travail, entreprise et démocratie

Ces tables rondes ont permis des échanges avec Geneviève Azam (Attac), Eric Beynel (Solidaires), Yves Clot (Cnam), Philippe Davezies (Université Lyon 1), Fabien Gâche (CGT),

Duarte Rolo (Cnam), Laurence Théry (auteure de « *Le travail intenable* »), Laurent Vogel (Institut syndical européen) entre autres et furent riches de débats et confrontations d'idées autour de ces questions essentielles : s'agit-il de libérer le travail ou les travailleuses et travailleurs ? Comment les organiser, s'organiser, face à ce capitalisme qui cherche à réduire les espaces de débats et à nier l'idée même de confrontation ?

Vers de nouveaux États généraux de la santé des travailleuses et des travailleurs



Le collectif « Ne plus perdre sa vie à la gagner » a décidé d'œuvrer à la construction de deux nouvelles journées d'États généraux de la santé des travailleuses et travailleurs qui se dérouleront au mois de mai 2018. En effet malgré nos inquiétudes suite aux ordonnances et à leurs conséquences sur les outils pour la défense de la santé et des conditions de travail avec en premier lieu la disparition des CHSCT, des initiatives sont indispensables car les questions de santé et conditions de travail restent entières et nécessitent la construction des ripostes nécessaires.

Nous prévoyons deux journées avec un déroulement permettant à la fois des apports de formations et des échanges à partir d'actions syndicales de terrain. L'objectif de ces deux journées étant à la fois de permettre des rencontres et échanges et de commencer à construire des campagnes communes.

Parmi les thèmes qui devraient être abordés au cours de ces États généraux il y aura bien entendu les évolutions du droit du travail (*ordonnances...*), la question des agressions sexuelles et des violences faites aux femmes dans le cadre du travail en plénierie, des ateliers autour des risques et maladies (*amiante, cancer, risques chimiques, pesticides...*), des précarités (*intérim, sous-traitance, travail des jeunes...*) et du temps de travail et de son intensification. Chaque atelier sera introduit par un.e chercheur.e/ un.e spécialiste d'une question et un ou deux retour d'expérience et de luttes d'une équipe syndicale.

Plusieurs nouvelles structures, comme l'Andeva par exemple, sont partantes pour rejoindre le collectif dans la construction de ces journées et construire des campagnes communes à leur suite.

Plus que jamais, on ne doit pas perdre sa vie à la gagner.

Ah le travail...



Le 27 janvier se sont déroulées les rencontres « **Tout le monde déteste le travail** » pour qui en a, en recherche, l'évite, s'organise au delà... à Paris et Aubervilliers

Pourquoi dans la plupart des langues le mot évoque-t-il la contrainte, la douleur, voire le chagrin ?

Et pourquoi tout l'art du management semble consister à rendre inaudible cette pourtant scandaleuse évidence : travailler revient toujours à se soumettre à une finalité étrangère, jamais à la nôtre ?

Et si l'on suivait cette intuition : dans l'économie si politique qui nous tient, il importe au fond moins de produire des marchandises ou des services que de produire cette forme : les travailleurs. Cette forme de vie qui nous imprime un certain rapport à soi, aux autres et au monde dont on peine tant à se déprendre.

Sous le Macronomicon, cette forme prend sans surprise un nouveau design : les angles et les courbes de l'auto-entrepreneur, de « **l'indépendant-e** » — dans sa version premium. L'être qui se doit à la fois d'être le producteur, le produit et le service commercial du produit qu'il vend, à savoir lui-même. En version standard, la nôtre, bienvenue dans l'existence du... crevard ! Pour qui tout compte et se compte. Qui doit rentabiliser le moindre bien, prostituer la moindre capacité, optimiser sa réputation et sa valeur sur les marchés de l'amour, de l'amitié, du loisir et du jeu, et bien sûr du travail...

Plus l'emploi massivement s'évapore, plus le chômage flotte telle une réalité déniée. Plus le travail disparaît, plus s'accroît l'injonction sociale à travailler. Paradoxe ? Même pas. C'est qu'à la discipline, longtemps et si bien assurée par l'empire du salariat, se substitue pour nos gouvernants une petite terreur : qu'avec sa liquidation, les populations échappent !

Keynes le devinait déjà en 1930 : « **Car nous avons été entraînés pendant trop longtemps à faire effort et non à jouir. Pour l'individu moyen, dépourvu de talents particuliers, c'est un redoutable problème que d'arriver à s'occuper, plus redoutable encore lorsque n'existent plus de racines plongeant dans le sol ou les coutumes ou les conventions chéries d'une société traditionnelle.** »

Aujourd'hui, la grande substitution s'accélère : systèmes-experts contre savoir-faire ; algorithmes contre compétence sensible ; chatbots en lieu et place de la présence humaine. Les générateurs automatiques de profit ne tolèrent plus qu'un travailleur l'ampute de cette coquetterie surannée : un salaire. L'entreprise devient un univers carcéléral, qui trie les rares valides et pourchasse les évadés. On vous y raconte encore que le travail libère. **Mais quoi et qui ?** Le Silicon Ballet a fait de nous ses danseuses. Chacun de nos actes fait trace pour les cochons-truffiers du Pig Data. L'offensive technologique du capital répond au double enjeu de nous soumettre comme active tout en nous contrôlant continuellement comme oisif. Sur les réseaux, consommer devient produire — plus efficacement que travailler. Chaque nanoseconde de nos vies doit se transformer en profit.

Face à cet état de choses, qui appelle voltes et révoltes, comment se battre ? Et comment s'organiser en dehors ou au-delà du salariat ? Comment cesser d'être des travailleurs et travailleuses « **qu'on-forme** » pour faire un usage enfin joyeux et imprévu du temps et de la vie, en prenant à cœur, plus que tout, la question de son sens — du sens et du non-sens de l'activité ?

Le 27 janvier a donc eu lieu la journée « **Tout le monde déteste le travail** ». Un cri du cœur. Une boutade.

Une rencontre surtout, multiple et foisonnante, avec des menées collectives et des pensées singulières, avec des ingénueuses parce que bien organisés ! Elle a permis d'entrelacer des interventions de gens qui pensent les mutations en cours du travail avec ceux qui se trouvent directement aux prises avec ces mutations, de gens qui écrivent, luttent, jouent, bossent, chantent ou filment, et ne peuvent se résoudre à l'ordre en marche.

A travers ces journées c'est un espace qui s'est ouvert, s'est proposé, à nous de nous en saisir, de le poursuivre pour l'enchanter.

On en a plein le dos !



L'union syndicale Solidaires a lancé depuis l'automne 2017 une grande campagne interprofessionnelle sur les Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

Pourquoi cette campagne ?

Les troubles musculo squelettiques (TMS) sont considérés comme une des questions les plus préoccupantes en santé

au travail et en santé publique. Depuis 1989 les TMS représentent la majorité des maladies professionnelles (*plus de 87% des maladies professionnelles en 2015*), et ce malgré une énorme sous-déclaration de ceux-ci et une révision du tableau des maladies professionnelles 57 en 2011 qui a conduit à une restriction des reconnaissances.

Le lien entre les TMS et l'organisation du travail est aujourd'hui bien démontré et on sait que les TMS ne se réduisent pas à la seule dimension biomécanique, l'importance des facteurs psychosociaux dans l'apparition de ces troubles est une réalité. Leur explosion est liée aux transformations apportées aux organisations du travail et aux modes de management, par exemple les démarches de type « **Lean** », « **Kaizen** » qui dans l'industrie comme dans les services conduisent à des logiques de gestion qui ne prennent plus en compte la personne au travail. C'est ainsi que le stress favorise l'apparition de ces troubles.

Une enquête québécoise réalisée en 2007-2008 auprès de 5 000 travailleurs a étudié les relations entre les TMS et un grand nombre de contraintes physiques et psychosociales. Cette étude montre que la prévalence des TMS augmente considérablement chez les travailleurs exposés à une combinaison de contraintes physiques et psychosociales du travail (*tensions au travail, peu de marges de manœuvre, faible soutien social...*)

Toutes et tous concerné-es :

Les T.M.S. concernent malheureusement tout le monde :

- **Poignets et épaules** : dans les travaux publics avec les charges à porter, certains outils lourds ou/et transmettant des vibrations, des engins de chantier, dans l'agroalimentaire (*abattoirs, découpage de poisson*), l'électromécanique, la chimie, l'industrie manufacturière, la grande distribution (*employé-e-s de caisse*), la coiffure, la couture, la cuisine, les sociétés de nettoyage, la viticulture, l'archéologie, l'hospitalier, l'éducation...

- **Cou, haut du dos, épaules, coudes** : centre d'appels, travail sur écran voir multi-écrans.

- **Genou** : BTP (*carreleur, plombier, couvreur*).

- **Rachis** : BTP, mines et carrières, conduite d'engin, fret, abattoirs et entreprises d'équarrissage, caristes, agriculture, viticulture, travail sur écran, archéologie et aussi - les salarié-es de centres de gestion où l'organisation du travail les clouent à leur siège, secteur du transport et livraison..

Déclarer les TMS : La difficulté à faire admettre le lien avec le travail

L'imputation des TMS au travail ou à des facteurs personnels (*il est souvent invoqué la pratique intensive du tennis ou du jardinage!*) est l'objet de constantes controverses et de difficultés réelles pour les salarié-es pour faire reconnaître l'origine professionnelle de leur pathologie. Cette situation est d'autant plus grave qu'elle laisse des traces physiques conséquentes qui peuvent aller jusqu'à l'inaptitude et donc l'exclusion de l'emploi.

Il y a une sous-déclaration des TMS évaluée, par exemple, entre 40% à 65% pour les lombalgies. Cela a des conséquences concrètes à plusieurs niveaux :

- **la non prise en compte de la responsabilité des employeurs, donc pas de prévention.**
- **les frais médicaux sont du coup pris en charge par le régime général et les employeurs se trouvent exonérés de leur responsabilité financière.**
- **le nouveau système de l'inaptitude risque de servir aux employeurs pour se « débarrasser » de salarié-es ne pouvant plus travailler à cause des TMS.**

Une campagne pour agir syndicalement :

Les sujets de santé et de conditions de travail concernent l'ensemble des salarié-es des secteurs privés et publics. La prévention, comme souvent, passe par la mise en cause de la responsabilité des employeurs, y compris péuniaire.

Le capitalisme coûte cher en terme de santé des salarié-es et en s'attaquant à cette question nous menons le combat au cœur de l'exploitation capitaliste et pour la protection sociale. C'est aussi un moyen de montrer les conséquences concrètes des ordonnances travail pour les travailleuses et travailleurs.

Personne ne doit perdre sa vie à la gagner !

Plus d'info sur le site « **alerteTMS.org** » avec le matériel de campagne (*et la possibilité de le commander*) et la page Facebook



Silence

écologie • alternatives • non-violence

explorateur d'alternatives

3 questions à :

**Guillaume Gamblin
et Martha Gilson,**
salarié-es de la rédaction de Silence

Pouvez-vous nous présenter la revue Silence ?

Fondée en 1982 à Lyon, Silence est diffusée dans toute la France et au-delà. Revue écologiste de référence, c'est elle qui a lancé en France les débats sur l'écologie sociale ou encore sur la décroissance soutenable. Mais c'est aussi un espace ouvert aux luttes et aux alternatives. Chaque mois dans ses pages, on retrouve des dossiers, des articles, des brèves, des critiques de livres sur les luttes sociales, le féminisme, l'anticolonialisme, les éducations alternatives, l'auto-gestion, la justice climatique, la non-violence active, la sortie du nucléaire, etc.

Silence est une revue mensuelle sur papier totalement indépendante. Elle n'est liée à aucun parti ou organisation et ne touche d'argent ni de la publicité ni de subventions. Elle s'autofinance entièrement grâce aux ventes des numéros et aux abonnements.

Silence, c'est une équipe permanente de quatre salarié-es à temps partiel choisi, mais c'est aussi une association qui publie la revue et qui édite des livres, un réseau de plusieurs milliers de lecteurs et lectrices, et plusieurs centaines de bénévoles qui écrivent, corrigent, diffusent la revue, tiennent des stands, aident au pliage et à l'envoi, etc. L'association essaie d'être la plus cohérente possible avec les valeurs défendues : horizontalité, égalité salariale, écologie à tous les niveaux de fonctionnement, compte à la NEF (banque éthique), écriture égalitaire, etc.

Pourquoi et comment un partenariat avec l'Union syndicale Solidaires ?

En 2015, Silence a réalisé une grande affiche des « 100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui » en partenariat avec plusieurs organisations féministes et avec la participation et le soutien de Solidaires. Depuis, des liens sont restés actifs entre des membres de Solidaires et de Silence.

Aujourd'hui Silence, 100% indépendante économiquement, connaît une érosion de ses ventes et des abonnements, à l'image de l'ensemble de la presse et des médias alternatifs en général. Nous cherchons donc à élargir la base de notre lectorat. Les bulletins de la commission écologie de Solidaires, « Solidaires écologie », nous semblent être en résonance très forte avec l'esprit et les visées de Silence. Il nous semble qu'il y a des passerelles à créer entre nos deux structures.

C'est pourquoi nous proposons une opération d'abonnement « solidaire » tournée spécialement vers les adhérent-es de Solidaires : pour tout abonnement réalisé à partir de cette offre spécifique, Silence offre deux euros à des projets qui ont été choisis en concertation avec Solidaires. Un euro est reversé à Scop-Ti, la coopérative de fabrication de thés et de tisanes des Fralib, créée suite à 1336 jours de lutte. Et un euro versé aux salarié-es de Triskalia, en Bretagne, en lutte suite à un empoisonnement aux pesticides.

Certes Silence manque cruellement de trésorerie, mais pour la revue, c'est important et c'est même vital de vivre en étant solidaires. On s'en sortira tous-tes ensemble, ou bien on périra chacun-e de son côté.

Quels sont les enjeux du dossier spécial en préparation « Ecologie et syndicats » ?

Historiquement, Silence a peu développé de relations avec le monde syndical. Les questions de croissance économique ou de pouvoir d'achat se trouvaient en tension avec des combats menés par la revue contre le nucléaire, pour la décroissance et pour la reconversion des industries polluantes notamment. Cependant nous avons des bases communes trop peu explorées avec les syndicats autour de la promotion d'alternatives autogestionnaires, de la défense de la santé des salarié-es, ou encore des droits politiques et sociaux en général.

En parallèle, nous constatons un réel intérêt dans le milieu syndical depuis quelques années concernant les questions écologiques. L'équation emploi/écologie n'est pas facile à résoudre partout, mais il existe un soutien syndical significatif à de nombreuses luttes à dimension environnementale.

Nous avons envie d'ouvrir nos pages à ces problématiques, c'est pourquoi nous réalisons un dossier sur « Ecologie et syndicalisme » au mois de mai. Et que nous allons publier une série d'articles sur ce thème au fil des nos autres numéros également. Nous préparons pour ce dossier un débat entre représentant-es de plusieurs syndicats sur leurs relations à l'écologie. Nous souhaitons aussi y présenter une lutte mêlant approche syndicale et écologiste. Un article devrait aborder la coopération entre syndicats et organisations écologistes pour réaliser ensemble le rapport « Un million d'emplois pour le climat ». Nous souhaitons enfin éclairer par l'avis d'un-e chercheur-euse l'évolution des relations entre syndicats et problématiques écologistes.

Il nous semble que syndicalistes et écologistes ont tous deux à gagner à une meilleure compréhension et connaissance mutuelles. Nous sommes heureu-ses de contribuer avec Solidaires à cette dynamique !

**Silence, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon
Cedex 04, Téléphone : 04 78 39 55 33**

Je m'abonne pour un an, 11 numéros à 46 €, dont 2 seront reversés aux luttes ci-dessus.
<http://www.revuesilence.net/solidaires>

infos solidaires

Souscription café zapatiste 2018.

Solidaires, avec d'autres organisations et comme chaque année, relaye la vente de café produit par les coopératives zapatistes de la Zone nord du Chiapas. Acheter ce café à un prix équitable est un acte militant de soutien au projet zapatiste. Le café peut être acheté par lot de 10 (3,50 euros par paquet) et ensuite par multiple de 10. Pour passer commande avant fin février 2018 : chèques à l'ordre d'Echanges Solidaires, Solidaires76, 8 rue de la Savonnerie 76000 Rouen.

Les intersyndicales femmes 2018, à vos agendas!

Les intersyndicales femmes auront lieu le 29 et 30 mars prochain à la bourse de travail de Saint Denis. Les militant-es de Solidaires, de la CGT et de la FSU assisteront et participeront à quatre débats : femmes et espaces publics, luttes féministes et mouvement ouvrier, retraites et quel bilan pour l'égalité professionnelle. Avec les interventions notamment de Michèle Perrot, Corinne Luxembourg, Sophie Pochic...

Nous engager pour l'avenir de la ZAD

Après des décennies de mobilisation et la victoire historique que constitue l'abandon du projet inutile d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, la lutte pour l'avenir de la ZAD se poursuit. Solidaires soutiendra toutes les initiatives qui permettront le maintien et la poursuite des lieux de vie de la ZAD qui prennent soin de leurs habitant-es dans toute leurs diversités, du bocage environnant, de sa flore et de sa faune. C'est aussi l'objet du communiqué de soutien signé par plusieurs dizaines d'organisation le 15 janvier (Cf. <https://solidaires.org/Nous-nous-engageons-pour-l-avenir-de-la-zad>)

Onet: une grève exemplaire et victorieuse!

En décembre dernier, après 45 jours de conflit, les 84 salarié-es de la société ONET ont gagné! Suite à une passation de marché entre la SNCF et ONET, les salarié-es effectuant le nettoyage des gares de banlieue du nord de l'Île-de-France s'étaient vu imposer des conditions de travail déplorables et la diminution de leurs droits. Avec le soutien notamment de SUD-Rail, ils et elles ont obtenu gain de cause à toutes leurs revendications !

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,
Montreuil-sous-Bois (93)

Graphisme : Atelier du Bonjour



Photo DR

Hong Kong: les luttes et les résistances contre la volonté de Pékin de resserrer l'étoupe

Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes, représenté par Solidaires et CSP Conlutas, s'est rendu à Hong Kong à l'invitation de HKCTU, la Confédération des syndicats de Hong Kong, indépendante du pouvoir chinois. Cette délégation a aussi été l'occasion de rencontrer des représentant-es d'ONGs et de la société civile.

En 1997, la rétrocession par le Royaume-Uni du territoire de HK à la Chine s'est faite sur le principe : « un pays deux systèmes », avec l'engagement non tenu de la Chine de laisser une certaine latitude démocratique.

Plusieurs mobilisations populaires ont éclaté ces 20 dernières années, notamment le mouvement « des parapluies », en 2014 : les étudiant-es ont occupé la City, revendiquant une véritable transition démocratique. Certains de ses acteurs, y compris celles et ceux élu-es au parlement, subissent encore des poursuites devant les tribunaux. HK est aussi le centre d'activité d'ONGs très militantes, qui dénoncent les limitations des libertés en Chine continentale et aident

les travailleurs et travailleuses à s'organiser. Aujourd'hui, l'étoupe se resserre, en raison notamment d'une loi mise en place en janvier 2017. Cette loi impose un contrôle complet des ONGs étrangères et de fait des ONGs chinoises financées par celles-ci, notamment celles de HK qui apportent soutien et solidarité aux travailleurs et travailleuses qui veulent s'organiser.

L'ONG Sacom, par exemple, a mis en lumière les conditions de travail scandaleuses dans les usines de Shenzhen, sous-traitants de Disney ou d'Apple. China Labor Bulletin met régulièrement à jour une carte des mobilisations en Chine. Ce travail gêne le pouvoir central. Il y a aussi une très violente spéculation immobilière en Chine

aujourd'hui. Une partie des populations les plus pauvres, issue de l'exode rural, constitue une armée de travailleurs précaires... et jetables. HKCTU a répertorié des dizaines de milliers de cas d'expulsions de leurs logements de travailleurs et travailleuses pauvres. Nous avons également pu constater la condition des domestic workers (travailleuses domestiques) à HK : immigrées des Philippines, d'Indonésie..., qui se sont organisées au sein de HKCTU et luttent pour leurs droits.

Les résistances existent à Hong-Kong, la solidarité internationale est et sera une nécessité dans les temps qui viennent.

Action publique 2022 : 5 ans pour réduire le service public

Moins d'Etat, moins de services publics, moins de fonctionnaires (-120 000 en 5 ans) : voilà la logique qui sous-tend le programme Action publique 2022, sur fond de réduction des dépenses publiques (-60 milliards), et comme affiche de modernisation, la transformation numérique. Une concertation alibi bien orchestrée : le Forum de l'action publique **Tout a été prévu et cadencé pour une concertation tous azimuts : pseudo-concertation avec les organisations syndicales, questionnaire dématérialisé auprès des usagers et agents. Le hic ? Des questionnaires orientés, des objectifs et propositions déjà avancés, avant même le début du processus.** Tandis que le questionnaire agent-es est tourné vers la GRH, le questionnaire usagers et usagères « oublie » les véritables problématiques des services publics dont les déserts ruraux et des zones urbaines de banlieue en déshérence de services publics. CAP 2022 : un comité d'experts managériaux pour réformer les services publics. **Et c'est à un comité d'experts aux profils managériaux d'entreprise, le comité Action publique 2022 qu'il revient de faire des propositions de réforme, sur la base d'une revue des missions et des dépenses publiques.** Ce comité comprend 34 membres : hauts

fonctionnaires - dont beaucoup ont pantoufflé dans le privé - et dirigeant-es de grandes entreprises. Le rapport du CAP 2022 doit être établi pour fin mars 2018 et les réformes doivent être engagées avant l'été. **Objectif affiché : privatiser, tailler dans les vif les missions de services publics.** Mais sans attendre le résultat de la concertation, le 1er ministre a défini par une lettre du 26 septembre 2017, les objectifs prioritaires du programme « Action publique 2022 ». Le comité d'action publique est par cette lettre chargé d'identifier des « réformes structurelles et des économies significatives et durables », sur l'ensemble des administrations publiques. **Dans ce but, le comité est directement invité à proposer des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ! Le cadre et les objectifs sont donc arrêtés à l'avance et parfaitement explicites ! Face à ce simulacre de démocratie sociale, Solidaires ainsi que la CGT et FO se sont retirés en novembre du cycle de concertation action publique 2022.** Pour Solidaires, en effet c'est au contraire au renforcement des services publics qu'il faut procéder, pour plus de cohésion sociale et de redistribution des richesses, pour une société plus solidaire.